



Règlement de fonctionnement

Ludothèque – Salle de jeux



Les propositions :

Différents univers ludiques sont à disposition des enfants (jeux d'imitation, sensoriels, de société, de construction, espace de motricité...).

Chaque enfant peut ainsi s'approprier ces espaces comme il en a besoin, **le jeu libre et l'activité spontanée du jeune enfant y sont privilégiés.**

Une professionnelle est présente pour accompagner chacun dans cette démarche d'itinérance ludique.



Accueil du public :

Accueil des **enfants âgés de moins de 6 ans**, accompagnés par un **adulte référent** (parent, grand parent...).

Accueil possible des frères et sœurs plus âgés, sous conditions (de place et de respect).

Pas plus de **18 personnes** peuvent être accueillis en même temps.



Jours & horaires d'ouverture :



Horaires : Se référer au planning mensuel.

Contact

La cabane d'Emerveille

Mail :

annelise.cuvillon@maisondequartierdewazemmes.info

Facebook :

Au temps pour nous - MQW

Site internet :

www.maisondequartierdewazemmes.fr

Téléphone (sms) :

07-55-71-96-53

Planning mensuel

Disponible sur le site internet
de la Maison de Quartier de Wazemmes,
sur la page Facebook « Au temps pour nous – MQW »
ou directement sur place.

Fermetures ponctuelles :

Les dates exactes des fermetures sont précisées
sur les plannings édités chaque mois.
Généralement la ludothèque ferme quelques jours
en fin d'année et quelques semaines en août.





Modalités d'accueil :



Une inscription :

Une **inscription annuelle est requise** comprenant :

- ♥ Une adhésion à la Maison de Quartier de Wazemmes (12€/ famille & par an)
- ♥ Une petite fiche d'inscription à compléter.



Les règles du lieu :

Pendant chaque accueil, l'enfant reste sous le regard et la responsabilité de son adulte référent.

Les chaussures et manteaux sont à retirer dès l'entrée.

Pour la tranquillité de tous, les téléphones sont dans la mesure du possible en silencieux.

Un goûter peut être pris en cuisine mais pas dans les espaces de jeux (exception faite pour les bébés).

Poussettes, rollers, trottinettes... sont rangés dans le local poussette.



Un **protocole sanitaire** peut être affiché à l'entrée des lieux selon les mesures en vigueur, et est à respecter strictement.

Merci de **ranger les jeux** avant de quitter les lieux et de commencer à **ranger 10 minutes avant la fermeture**.



La ludothèque se dégage de toute responsabilité concernant la surveillance des enfants, les dommages corporels ou dégâts matériels causés par autrui.

